

Votez pour la CGT,

**le syndicat des Ingénieurs, Opérateurs, Cadres, Techniciens :
des représentants du personnel avec vous, pour vous**

À quoi sert un syndicat ?

À quoi sert la CGT ST Grenoble ?

**La CGT, c'est le syndicat de toutes et tous :
opérateurs, techniciens, ingénieurs, cadres...**

À l'heure du « chacun pour soi » et de l'individualisation, ce sont les individus qui trinquent, les plus fragiles en premier. Les autres sont sur la sellette...

Pourtant, à tous niveaux, le dialogue entre les salariés est souhaitable, le partage et le travail collectif sont indispensables pour bien vivre au travail.

Le syndicat est le lieu naturel et historique de l'expression collective des salariés. Tirant sa force du nombre et de son fonctionnement démocratique, il peut défendre d'une voix plus puissante les intérêts individuels et collectifs des salarié-e-s.

BREF : ENSEMBLE on est plus FORT !



La CGT est avant tout un syndicat de terrain, qui écoute, conseille, accompagne individuellement et collectivement les salarié-e-s, dans leurs problèmes ou souhaits de revendications, notamment sur les conditions de travail dans les services.

La CGT intervient sur les grands enjeux de société actuels, tels que la retraite, la protection sociale, la défense des services publics, la répartition des richesses, la lutte contre le racisme et la solidarité avec les migrants, l'écologie, le droit à la culture pour tous, ...

À STMicroelectronics, la CGT est très active

- sur la stratégie économique de l'entreprise et des États actionnaires et donc sur l'avenir des emplois, sur la politique salariale,
- pour les droits des salariés : égalité femmes/hommes, protection des personnes handicapées, prévention des risques psychosociaux, défense de notre système solidaire de santé et prévoyance...

La CGT est un élément moteur de la mise en place du réseau syndical mondial de ST, et des liens avec nos camarades syndicalistes italiens, maltais, marocains, malais...

2019-2020 : des années très importantes pour ST et l'avenir du site de Grenoble

Le site de ST Grenoble a particulièrement souffert de l'arrêt du secteur numérique (téléphonie mobile puis Set-Top Box). Si l'action des syndicats et des salariés n'a pas pu empêcher ce gâchis, au moins nous avons réussi à éviter des licenciements massifs. Aujourd'hui, il est plus que temps de regarder l'avenir.

La croissance exceptionnelle du marché des semi-conducteurs a permis que ST connaisse des résultats en hausse de 20%. Alors que les compétences du site sont très importantes, et peuvent servir pour développer des projets d'avenir, la « prudence » est toujours de mise pour les investissements, les embauches, les salaires, ... Cette « prudence » finit par être mortelle, étouffe les équipes, décourage les salariés.

Quant à la politique sociale de ST, il suffit de regarder les intentions de la direction pour le travail du samedi pour comprendre leur projet : faire travailler plus, dépenser moins. Avec des résultats exceptionnels, la politique salariale est inférieure à l'inflation ! Il n'y a que lorsqu'il s'agit de rémunérer la direction et les actionnaires que la « prudence » n'est plus de mise.

On voit ce que fait le gouvernement, ce que demande le patronat : casse du code du travail, reculs sur la protection sociale, les retraites, démantèlement des services publics, ...

Dans ce contexte particulièrement agressif, les salariés doivent faire entendre leur voix pour

défendre leurs intérêts, et pour cela agir ensemble.

Agir ensemble, cela peut prendre diverses formes : **signer des pétitions, se réunir pour discuter, participer aux assemblées générales, manifester, faire grève si besoin. Sinon, pas moyen de se faire entendre !**

Aujourd'hui, les accords locaux priment sur la loi. Cela veut dire qu'un accord plus défavorable aux salariés que le droit existant, peut s'appliquer, si un ou des syndicats distraits ou complaisants le signent. Beaucoup de choses passent par l'entreprise.

Les salariés doivent être exigeants et vigilants vis à vis des syndicats et des élus.



Œuvres sociales du CiE (Comité inter-Entreprises) :

- **une gestion équilibrée et solidaire,**
- **au service de tous les salariés,**
- **favorisant les découvertes.**

Notre objectif était double :

- ouvrir **les activités au plus grand nombre** et faire tomber les barrières entre les activités (ouverture à tous des activités « enfances », organisation transculturelle des voyages...),
- **permettre de découvrir** des lieux, des activités, des régions hors des circuits habituels, vous permettre de faire un pas de côté...

La fête du CiE, avec des ateliers et animations pour toutes les tranches d'âges, rencontre un succès qui ne se dément pas. Elle fait partie des événements attendus !

Nous avons continué à développer certaines offres mises en place lors du mandat précédent :

- **L'offre camping** qui rencontre un grand succès : augmentation du nombre de mobil homes en été pour répondre à la demande, diversification de l'offre hors saison,
- **Développement des subventions** pour toutes les activités enfances (colonie, centres aérés, BAFA, licences sportives ou culturelles, etc.).

En parallèle, nous avons maintenu et **diversifié l'offre** culturelle (notamment dans le choix des spectacles subventionnés et des conférences sur sites).

Nous avons **entretenu le riche « patrimoine » du CiE** constitué essentiellement du matériel de prêt avec notamment la création d'un fablab.

Nous avons **maintenu un budget du PassCE** conséquent pour vous permettre d'accéder à ces activités ou prendre en charge vos activités personnelles. Cette part sur les activités personnelles (PassCE + subventions pour les enfants) représente un peu plus de 40 % du budget global des œuvres sociales.

ANNEE SOCIALE 2018 : quelques points importants à ST France

JANVIER

La CGT rend compte des discussions sur le Télétravail et la Déconnexion. Elle demande la mise en place immédiate du projet d'accord.
Crolles : questionnaire CGT sur le climat social
Tours : la CGT écrit au Ministère sur le dossier micro-piles et GaN.
Rousset : la CGT compare productivité, emplois, salaires sur le site.

FÉVRIER

« **Régime Santé à ST, TROP DE SOLIDARITÉ ???** »

La CGT prend les devants **pour défendre notre régime solidaire et familial**
La direction crie au procès d'intention **mais met un bémol à ses projets.**

« **2018, Faut-il se contenter de peu ?** »

La CGT lance la campagne **pour un retour social !** et répond aux vœux du PDG « **Cher Staff** »...

MARS

À l'occasion du 8 mars nous titrons « **ST France : Égalité Femmes/Hommes, la panne !** ». La CGT a quitté l'accord égalité car, faute de budget et de volonté, la cause des femmes n'avance plus, notamment sur le plan des carrières. Outre la question de l'égalité des salaires la CGT poursuit à Crolles une **campagne contre les violences sexistes dans l'entreprise.**

AVRIL

Le 5 avril, la CGT appelle à **diverses actions de débrayages et assemblées, sur plusieurs sites, ensemble.** Pour dire à la direction : « *Il n'y pas que les actionnaires qui comptent ! Il y a aussi les salariés !* »

Petit miracle la veille de journée d'action...

La direction procède le 4 avril à une « rectification » de la valeur de l'intéressement... qui sinon aurait été ridiculement bas, en totale contradiction avec les résultats de la société.

MAI

31 mai : Deuxième journée d'action pour un vrai retour social vers les salariés à ST. La CGT avait proposé à tous les syndicats de l'organiser ensemble.

Les syndicats du réseau mondial ST TUN demandent une négociation globale.

JUIN

Nous disons : « NAO : le compte n'y est pas ! »

À Crolles, 150 personnes, principalement des ingénieurs et cadres, se rassemblent à midi à l'appel de plusieurs syndicats.

JUILLET

Nous ne signons pas l'accord d'intéressement car nous avons proposé que tous les salaires en dessous de 25 000€ touchent ce qui est prévu pour 25 000€ (plancher). Un moyen simple de faire un pas (petit) vers plus d'égalité. La direction a refusé.

SEPTEMBRE

Face au décalage entre la politique salariale et les résultats de ST, la CGT écrit à la direction pour demander **un rattrapage salarial.** « *Prenons exemple sur le Staff !* »

Renouvellement de l'accord « HANDICAP ST » : des négociations ont commencé le 8 /9/2018 pour renouveler l'accord sur la situation des personnes handicapées dans ST. **La CGT a fait des propositions.**

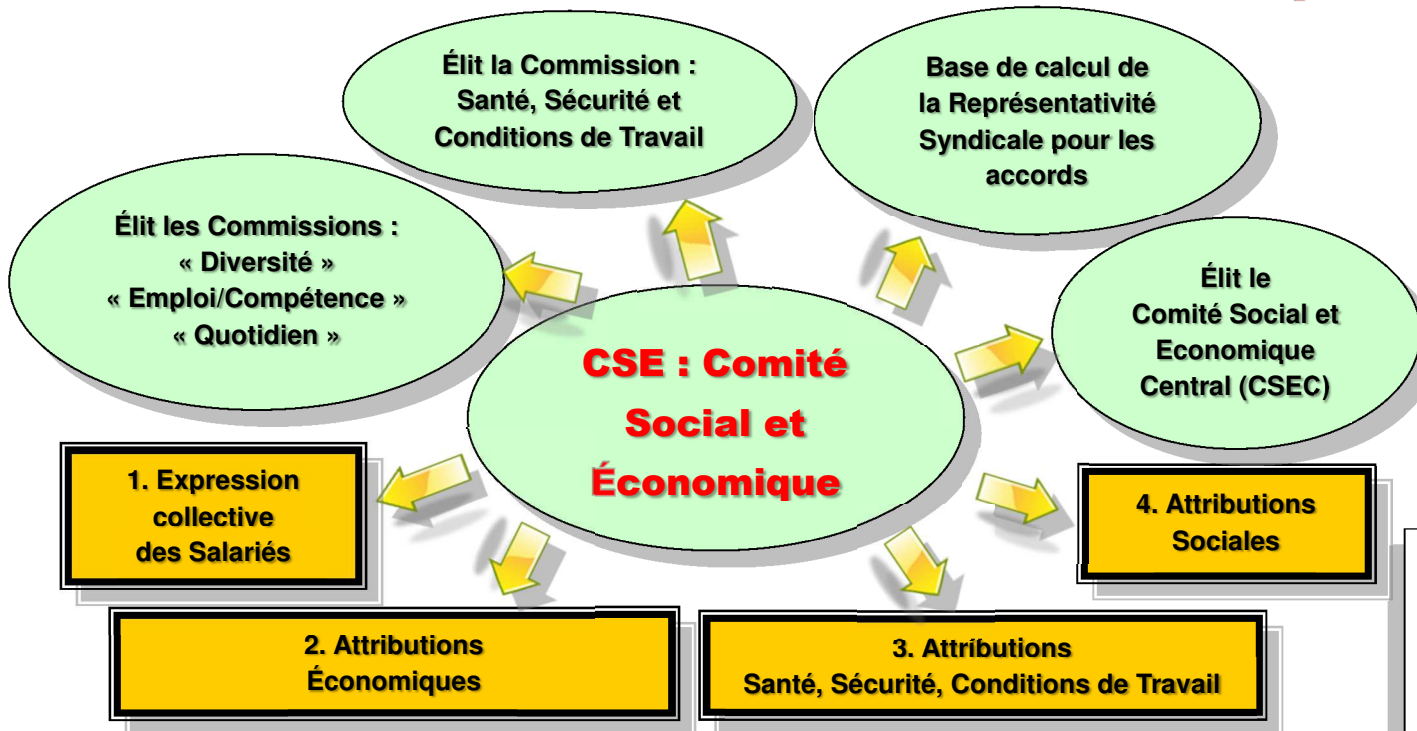
Nous restons vigilants dans les commissions pour le **maintien des solidarités financière et familiale de notre régime Santé.**

OCTOBRE

Travail du samedi : Non à la banalisation ! La CGT alerte !

Télétravail : nous répétons : il faut un accord **spécifique** tout de suite ! Le télétravail n'est pas une monnaie d'échange.

Attributions du Comité Social et Économique:



Le CSE est constitué par une délégation de 2x21 salariés élus (titulaires et suppléants); le chef d'entreprise (assisté par deux collaborateurs) qui assure les fonctions de président du CSE, un ou plusieurs représentants syndicaux désignés (sans droit de vote). Le secrétaire du CSE est élu parmi les représentants élus du personnel.

Les élus du CSE désignent les 7 représentants de proximité chargés de toutes les questions nécessitant un traitement local, de proximité et/ou individuel, **élisent** les représentants du site au **Comité Social et Économique Central (CSEC)**.

Moyens :

- Le CSE se réunit au minimum 11 fois par an sur convocation du chef d'entreprise.
- Afin d'analyser les informations et les documents transmis impérativement par l'employeur avant toute consultation, le CSE peut faire appel à un expert rémunéré partiellement par l'entreprise.
- Le budget du CSE, financé par l'employeur, se divise en deux : une **subvention de fonctionnement** (0,22 % de la masse salariale brute), et une **contribution aux activités sociales et culturelles** (1% de la masse salariale brute). Depuis de nombreuses années, **les comptes sont vérifiés (et approuvés!) par un expert-comptable**.
- Le CSE dispose aussi d'un local aménagé.

Le CSE est l'expression collective des salariés. Il permet la prise en compte permanente de leurs intérêts dans les décisions relatives à la gestion et à l'évolution économique et financière de l'entreprise, à l'organisation du travail, à la formation professionnelle et aux techniques de production.

Le CSE a des attributions économiques : l'employeur l'informe et le consulte sur les questions intéressant l'organisation, la gestion et la marche générale de l'entreprise,

Le CSE a les attributions de l'ex CHSCT : il est donc incontournable pour ce qui relève de la santé, de la sécurité et des conditions de travail sur le site

Le CSE détient des attributions sociales : il a le monopole de la gestion des activités sociales et culturelles censées contribuer à l'amélioration des conditions d'emploi et de vie des salariés. A Grenoble, cette gestion est déléguée au **CiE**.
Pour en savoir plus : Code du Travail L2321-1 à L2328-2

Le CiE (Comité Inter-Entreprises) est composé de l'ensemble des élus de ST Grenoble ou ST Alps et de représentants de la direction. Il a été mis en place après la séparation imposée par la direction du CE commun en deux CEs pour STM et ST-E, pour gérer les activités sociales et culturelles du site de Grenoble.